



**GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**  
**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT**

---

**Projet CIV00040519**  
**Appui à la Réinsertion Socio-économique des Ex-Combattants et Jeunes Associés au**  
**Conflit en zones Centre, Nord et Ouest (CNO)**

---

**Document de projet**

**Brève description**

Financé par la Coopération Française, le présent projet s'inscrit dans la dynamique des programmes nationaux de (ré)insertion mis en œuvre dans le cadre du Programme de Sortie de Crise issu de l'Accord Politique de Ouagadougou du 4 mars 2007. Il vient en complément des projets et programmes de (ré)insertion et de réhabilitation communautaire en cours dans les zones CNO, et compte accorder une attention particulière aux ex-combattants démobilisés et aux jeunes associés au conflit armé, en tenant compte des besoins différenciés des hommes et des femmes, dans les localités de Bouaké et Katiola.

La mise en œuvre de ce projet va s'appuyer largement sur les dispositifs programmatiques déjà définis dans la politique nationale de réinsertion du Gouvernement ivoirien et va s'inspirer des expériences positives en la matière.

De façon spécifique, le projet va se traduire essentiellement par : (i) un appui à la formation professionnelle, y compris l'éducation citoyenne, (ii) un appui aux activités génératrices de revenus (AGR), et (iii) l'accès aux services d'encadrement et d'appui conseil à l'emploi pour les bénéficiaires cibles.

1  
14 96 in

**Effets de l'UNDAF:**

- Lutte contre la pauvreté
- Prévention de crise et relèvement

**Effet escompté:** Les conditions d'accès à l'emploi et d'une autonomie financière et économique se sont améliorées pour les ex-combattants démobilisés et jeunes associés au conflit armé, hommes et femmes, issus des localités de Bouaké et de Katiola.

**Indicateurs d'effet:**

- Nombre de bénéficiaires (ex-combattants ou de jeunes associés au conflit) selon le sexe réalisant un métier ou développant une AGR;
- Nombre d'AGR financés et économiquement viables.

**Produits escomptés:**

- Au moins 350 ex-combattants démobilisés ou jeunes associés, hommes et femmes, au conflit sont sensibilisés et formés à un métier;
- Au moins 650 ex-combattants démobilisés ou de jeunes associés, hommes et femmes, au conflit bénéficient d'un appui à la mise en œuvre de micro-projets, y compris les AGR;
- Au moins 50 ex-combattants ou jeunes associés au conflit, hommes et femmes, bénéficient d'un encadrement et appui conseil à l'emploi;
- Les Communautés d'accueil bénéficient d'au moins un projet communautaire en soutien aux activités de (ré)insertion.

**Institution d'exécution:** PNUD

**Partenaires de mise en œuvre:**

- Gouvernement de Côte d'Ivoire à travers les Ministères techniques et les Programmes nationaux, notamment le PNRRC et le PSCN
- Opportunities Industrialization Center (OIC) Côte d'Ivoire

**Financement:** Coopération Française

Période du programme: Octobre 2008 – Septembre 2009  
Titre du projet: Appui à la réinsertion socio-économique des ex-combattants et jeunes associés au conflit en zones CNO  
Numéro du projet: CIV00040519  
Durée du projet: 12 mois (Initialement)  
Modalité de gestion: DEX

Budget hors ISS	:	EUR 930 000
Frais de Services Généraux de Gestion (ISS):		EUR 70 000
Budget Total	:	EUR 1 000 000

**Approuvé par:**

AU NOM DU	SIGNATURE	DATE	NOM/TITRE
GOVERNEMENT DE COTE D'IVOIRE		18 NOV. 2008	Monsieur Koffi Koffi Paul Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre, Chargé du Programme de Sortie de Crise
GOVERNEMENT DE FRANCE			Monsieur Jacques de Lesquen Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
PNUD		12/11/2008	Monsieur André Carvalho Directeur Pays



## SECTION 1 : DESCRIPTION NARRATIVE

### I. Analyse de la situation et justification du projet

La crise militaro-politique que traverse la Côte d'Ivoire depuis 1999 a déstabilisé le tissu socio-économique de la Côte d'Ivoire et renforcé la vulnérabilité des populations, en particulier celle des jeunes dont l'accès à l'emploi est devenu plus difficile.

Cette situation déjà précaire a été exacerbée par le conflit armé, déclenché en septembre 2002, qui a vu de nombreux jeunes en difficulté et sans emploi servir de base de recrutement facile pour les groupes armés ou les milices.

Ainsi, le nombre de jeunes ayant intégré les rangs des forces belligérantes a été estimé à 34 000 selon le Plan Conjoint des Opérations (PCO) validé en janvier 2004 par les forces impartiales, dont 30 000 combattants enregistrés au niveau des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) et 4000 par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Par ailleurs, 2000 miliciens ont été identifiés au niveau des Forces de Résistance du Grand Ouest (FRGO) tandis que 8000 ont été enregistrés comme appartenant aux Groupes d'autodéfense dans la partie sud du pays selon la même source.

Les défis auxquels la jeunesse ivoirienne doit faire face surtout dans le domaine de l'emploi dans cette phase post-conflit sont énormes et requièrent que des actions urgentes soient menées en vue de garantir sa (ré)insertion sociale, professionnelle et économique, afin d'éviter que les jeunes ne retombent dans la violence et la prise d'armes.

L'Accord Politique de Ouagadougou (APO) du 4 mars 2007 signé entre les parties ivoiriennes ex-belligérantes pour le règlement de la crise accorde une attention particulière à la question du DDR/DDM, et partant de la (ré)insertion des ex-combattants et à l'insertion de tous les jeunes qui se sont familiarisés avec les armes ou « jeunes associés au conflit », tout comme les jeunes qualifiés à risque, considérés comme un facteur potentiel de résurgence de l'insécurité et donc une menace pour le processus de sortie de crise. Une insertion réussie de ces jeunes contribuerait dès lors à la consolidation de la paix sociale.

Pour répondre à ce défi et conformément à l'application de l'APO, le Gouvernement a mis en place deux programmes nationaux complémentaires pour offrir des options de (ré)insertion viables aux ex-combattants et à ces jeunes à risque. Il s'agit du Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) et du Programme du Service Civique National (PSCN). Le PNRRC a déjà été mis en place et des actions de terrain entreprises par la coordination nationale ont commencé, tandis que le PSCN est déjà en phase opérationnelle.

L'APO a instauré un cadre favorable à la relance du processus DDR. Le regroupement des forces ex-belligérantes a effectivement et officiellement démarré depuis le 22 décembre 2007. Au niveau des FDS, 1082 combattants ont regagné les sites de regroupement. En ce qui concerne les FAFN, le PNRRC a initié des opérations de profilage des ex-combattants qui se sont achevées en fin janvier 2008. Le mode opératoire prévoit le regroupement de ces ex-combattants dans des sites (Bouaké, Korhogo et Man) et le démarrage effectif des activités de (ré)insertion.

Dans ces interventions post-conflit, le PNUD Côte d'Ivoire s'est engagé à appuyer les efforts de sortie de crise du Gouvernement à travers son Programme d'Appui à la Réintégration, à la Reconstruction et à la Réhabilitation Communautaire (PARC). Dans la dynamique de l'appui à la mise œuvre des programmes nationaux de sortie de crise, le PARC prévoit de contribuer à améliorer les conditions de (ré)insertion des ex-combattants, des ex-miliciens et des jeunes à risque au sein des communautés d'accueil.

Financé par la **Coopération Française**, le présent projet d'appui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PARC. Il se traduit de façon spécifique par un appui à la mise en œuvre du programme national de réinsertion, à l'encadrement, la formation professionnelle et l'émergence d'activités génératrices de revenus (AGR) pour les bénéficiaires cibles.

Ce projet d'appui est une réorientation du « projet pilote de DDR des ex-combattants dans la région Est du pays », préalablement définie (en 2004) pour appuyer l'ex-PNDDR.



## **II. Objectifs**

### **Objectif général:**

Contribuer à la mise en œuvre du Programme de Sortie de Crise du Gouvernement à travers l'appui aux initiatives de réinsertion des ex-combattants et jeunes associés au conflit, hommes et femmes, dans le tissu social et économique de la Côte d'Ivoire.

### **Objectifs spécifiques:**

1. Assurer la formation professionnelle, y compris l'éducation citoyenne aux ex-combattants, et jeunes associés au conflit armé dans les localités de Bouaké et de Katiola;
2. Faciliter l'installation effective des ex-combattants et jeunes associés au conflit par un appui aux AGR initiés par les groupes cibles;
3. Assurer l'encadrement et l'appui conseil à l'emploi, aux ex-combattants et jeunes associés aux conflits armés.

## **III. Stratégie d'intervention**

Compte tenu des besoins importants en matière de réinsertion des groupes cibles, certaines dispositions stratégiques permettront au présent projet de contribuer à la mise en œuvre des programmes nationaux de (ré) insertion.

Les actions du projet en appui à la stratégie nationale s'articuleront autour des axes suivants:

**L'approche combinée communautaire et individuelle des interventions d'appui** du fait du caractère mixte de la cible. Le projet adoptera une approche communautaire et viendra en appui aux communautés locales en vue de garantir une réinsertion réussie et durable du bénéficiaire direct dans la communauté d'installation et de contribuer ainsi au maintien de la cohésion sociale. L'approche individuelle consistera à appuyer chaque bénéficiaire ou des groupes de bénéficiaires en créant les conditions favorables d'une réintégration sociale et économique. Au total, une approche globale de réinsertion créant le lien entre insertion professionnelle, réconciliation nationale et culture de la non-violence, sera encouragée. L'accent sera également mis sur certaines qualités comme la discipline, le sens du civisme, la capacité organisationnelle, desquelles se dégage un sens particulier de la solidarité, qualités sur lesquelles le projet devra s'appuyer dans sa stratégie de réinsertion. Une attention particulière sera accordée à la dimension Genre et aux questions de sexospécificité (hommes, femmes, jeunes filles).

**L'implication à toutes les étapes du cycle du projet des représentants des bénéficiaires directs et ceux des communautés d'accueil.** Cette stratégie favorisera l'appropriation des microprojets par les groupes cibles, tout en partageant non seulement les bénéfices, mais aussi les obligations inhérentes à l'exécution du projet.

**Le développement de stratégies de réinsertion socio-économique adaptées.** L'approche proposée est fortement orientée vers la pratique et vers la production d'effets positifs aussi bien pour les bénéficiaires que pour les communautés d'accueil, hommes et femmes, fortement affectées par la crise. Les interventions mettront l'accent sur l'orientation, la formation professionnelle, l'encadrement et l'appui conseil à l'emploi pour les ex-combattants et jeunes associés au conflit. Elles faciliteront ensuite l'installation effective des ex-combattants et l'émergence d'AGR pour ces groupes cibles.

**La consultation du secteur privé formel ou informel** opérant dans les zones d'intervention du projet afin d'identifier les besoins en termes d'emploi dans les secteurs et d'orienter les jeunes vers des filières porteuses concernées.

**La recherche de complémentarité et synergie avec les autres initiatives** au niveau national dans le domaine de la réinsertion. La prise en compte des leçons tirées d'expériences de terrain de la GTZ à travers la mise en œuvre des PUR, les 1000 microprojets exécutés en collaboration



avec l'ONUCI et les QIPs (Projets à impact rapide) financés par l'ONUCI. Cette manière de procéder pourra favoriser l'harmonisation des approches, en même temps qu'elle pourra aider à la mise en œuvre d'un programme de réinsertion réussie.

Aux activités de formation en centre, pourront s'ajouter deux nouveaux volets d'activités qui reflètent l'approche concertée de la Banque Mondiale pour la Réinsertion en Côte d'Ivoire, à savoir l'Appui aux AGR (microprojets économiques dans diverses filières) et l'Encadrement/appui conseil à l'emploi (selon le concept de la plateforme de services).

#### **IV. Choix des zones d'intervention**

Le choix des zones d'intervention du projet a été fait sur la base des rapports d'activités et des missions de prospection entreprises par le PNUD et ses partenaires de mise en œuvre de projets. Deux localités de la zone CNO ont donc été retenues pour abriter les sites du projet, à savoir d'abord Bouaké qui abrite un nombre important des bénéficiaires cibles du projet puis de Katiola, ville voisine de Bouaké, qui a les mêmes opportunités d'insertion socio-économiques.

Bouaké a été choisi comme zone pilote dans le cadre de la mise en œuvre de 1000 microprojets, du fait du nombre important d'ex-combattants qu'elle abrite (plus de 10000), en même temps qu'il dispose des sites et infrastructures pouvant faciliter la mise en œuvre des activités du projet. Il s'agit de deux centres appartenant au Partenaire de mise en œuvre OIC Côte d'Ivoire.

La localité de Katiola avec son Centre de Formation Professionnelle du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle offre des conditions favorables à la réalisation d'activités de réinsertion.

#### **V. Groupes cibles**

Les groupes cibles seront principalement composés de jeunes âgés de 18 à 35 ans, choisis parmi les ex-combattants, et des jeunes associés au conflit armé choisis en raison de leur degré de vulnérabilité, avec une attention particulière accordée aux personnes infectées par le VIH/sida ou celles fortement affectées psychologiquement. Des mesures particulières seront également prises en faveur des jeunes filles et femmes qui habituellement bénéficient peu de programmes de réinsertion et des solutions appropriées recherchées.

En ce qui concerne les ex combattants, le projet prendra en charge un maximum de personnes éligibles dans le cadre du DDR selon les définitions établies par le PNRRC.

#### **Sélection des bénéficiaires**

La sélection des bénéficiaires se fera sur base des critères à deux niveaux. Un premier filtre sera effectué selon des critères d'éligibilité visant à assurer le respect des groupes cibles définis. Une fois les bénéficiaires éligibles identifiés, des critères propres pour chaque volet d'activité serviront à établir les listes définitives.

Dans la mesure du possible, les deux populations cibles (ex-combattants et jeunes associés au conflit armé) seront brassées dans tous les volets afin de favoriser et encourager la cohésion sociale. Ce brassage devrait aussi et surtout s'appliquer aux activités communautaires pour faire le lien entre les jeunes et leurs familles/communautés de référence.

Etant donné que ces populations cibles sont composées d'hommes en grande majorité, le projet va encourager une participation élevée de femmes.



## Critères de sélection proposés

Niveau	Critères de sélection
<b>Projet (Critères d'éligibilité)</b>	<p><b>Ex-combattants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre éligible dans le cadre du DDR (tous âges)</li> <li>- Etre enregistré sur les listes du PNRRRC</li> <li>- Proximité géographique: Etre originaire de la région avec intention de s'installer, ou être actuellement installé avec l'intention de rester, dans des communautés avoisinantes de la zone couverte par le Projet (rayon de 15km environ)</li> <li>- Pas de contribution aux microprojets et kits d'installation</li> </ul> <p><b>Jeunes associés au conflit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un âge compris entre 18 et 35 ans</li> <li>- Etre sans emploi</li> <li>- Proximité géographique: Etre originaire de la région avec intention de s'installer, ou être actuellement installé avec l'intention de rester, dans des communautés avoisinantes de la zone couverte par le Projet (rayon de 25 km environ)</li> </ul>
<b>Formation en centre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau scolaire: pas de restrictions</li> <li>- Avoir une expérience préalable (ou équivalent en formation professionnelle) dans la filière d'intérêt avant ou pendant la crise</li> <li>- Minimum 20 personnes pour ouverture d'une filière de formation en centre</li> </ul>
<b>Appui aux AGR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau scolaire: pas de restrictions</li> <li>- De préférence avoir une expérience préalable dans la filière d'intérêt</li> <li>- Préférence accordée aux personnes se constituant volontairement en groupes</li> <li>- Minimum 10 personnes pour ouverture d'une filière (appui formation)</li> </ul>
<b>Encadrement et appui conseil à l'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau scolaire minimum CAP ou niveau 3eme</li> <li>- De préférence avoir une expérience de travail salarié auparavant</li> <li>- Etre accepté par l'entreprise d'accueil</li> </ul>

Tous ces critères standards seront présentés et discutés avant la phase de lancement du projet lors d'un atelier de planification auquel participeront les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet à savoir la Direction de Cabinet du Premier Ministre en charge du programme de sortie de crise, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et autres ministères techniques concernés, les FAFN, le PNRRRC, le PNSC, les Autorités préfectorales et traditionnelles, mairies et conseils généraux des zones d'intervention et quelques représentants du groupe cible, PNUD, Coopération Française, OIC Côte d'Ivoire et autre(s) partenaire(s) de mise en oeuvre.

Au terme des consultations, ces critères pourraient être modifiés/affinés pour refléter les spécificités des localités et des bénéficiaires cibles. D'autres critères pourront être introduits si nécessaire.



communication pour le changement de comportement portant sur le VIH/sida et l'éducation civique et citoyenne sera abordée.

La seconde étape, quant à elle, constitue une orientation basée sur de plus amples informations concernant les filières porteuses d'emploi dans chaque zone seront réalisées. Il s'agit d'effectuer des regroupements de bénéficiaires en fonction des choix et d'organiser des sessions d'échange ou d'écoute afin de saisir les motivations réelles des bénéficiaires. Les diagnostics socio-économiques serviront de référence à cette étape du processus. A ce titre, des professionnels identifiés interviendront pour entretenir les bénéficiaires sur les activités de leur choix. Cet entretien permettra aux bénéficiaires de disposer de toutes les opportunités, atouts et contraintes de la filière sur la base d'expériences et leçons apprises. Ces sessions offrent également l'opportunité de bénéficier de conseils de praticiens. A la fin de cette étape, une dernière possibilité de choix est offerte au bénéficiaire pour, soit entériner son choix, soit opérer un autre choix qui sera retenu pour les volets : (i) Formation en centre, (ii) Appui à l'installation et aux AGR, et (iii) Encadrement et appui conseil à l'emploi.

Du point de vue organisationnel, il est prévu de façon globale une prise en charge complète des bénéficiaires pour ce qui concerne l'hébergement, la restauration tout au long du processus d'orientation, de formation jusqu' à l'installation.

**Comme annoncé initialement, le projet aura trois principales composantes représentant ses axes d'intervention :**

### Formation en centre

Les principales phases de l'appui pour la formation se résument aux points suivants : (i) orientation et mise à niveau; (ii) initiation au métier; (iii) formation en entreprise; (iv) installation et réintégration; (v) suivi post-installation. Les questions sur le VIH/sida et l'éducation civique seront dispensées à tous les bénéficiaires de la formation.

L'expérience préalable des bénéficiaires dans la filière choisie sera utilisée comme facteur déterminant du succès de la réintégration. Le système d'orientation sera réalisé en fonction du profilage individuel des bénéficiaires.

Une prise en charge spécifique sera réalisée chez les jeunes bénéficiaires de 18 à 22 ans avec des traumatismes évidents dus à des violences physiques ou encore à des scènes vécues pendant la crise. Il s'agit principalement de personnes qui étaient mineurs pendant la crise et qui sont majeurs depuis très peu de temps. Un conseiller sera à disposition pendant la période d'orientation pour participer aux entretiens et fournir un service d'écoute aux jeunes qui en ressentent le besoin dans le cadre d'un soutien psychosocial.

Il est prévu un système de suivi post installation, afin de garantir des appuis ponctuels aux bénéficiaires même après leur installation (formations ponctuelles, fourniture d'autres intrants indispensables etc.).

### Appui à l'installation et aux AGR

Ce volet sera principalement orienté vers les bénéficiaires qui ont déjà une bonne base professionnelle, et qui ne requièrent pas une formation en centre. Dans ce cas, les bénéficiaires rejoignent directement des activités productives avec un appui en termes de formulation, de planification et de gestion projet ainsi qu'un accompagnement à l'installation. Leur adaptation aux besoins différenciés des hommes et des femmes sera prise en compte. Ces groupes cibles pourraient éventuellement bénéficier de certains modules tels l'alphabétisation et de comptabilité simplifiée.

Au terme de cet encadrement, les bénéficiaires recevront du projet un appui sous forme de kits de démarrage d'activités pour leur permettre de se prendre en charge. Le suivi post-installation par les équipes mobiles permettra aussi d'apporter un soutien technique ponctuel aux bénéficiaires selon les besoins du microprojet.

Le kit de démarrage d'activités sera établi en fonction de la filière choisie par le bénéficiaire ou le groupe de bénéficiaires. A titre indicatif, dans la mise en œuvre de 1000 microprojets, le montant du kit individuel est compris entre 300 000 et 4200 00 FCFA. Dans tous les cas, le projet étudiera



au cas par cas, les besoins de chaque bénéficiaire ou groupe de bénéficiaires pour répondre efficacement en termes d'appui pour l'installation des groupes cibles.

### **Encadrement et appui conseil à l'emploi**

L'encadrement et l'appui conseil à l'emploi visent les personnes avec une expérience de travail avérée et/ou une qualification reconnue. Ces activités cibleront éventuellement une petite proportion des bénéficiaires qui peuvent prétendre directement à un emploi salarié sans toutefois passer par une formation en centre. Le projet identifiera les PME et artisans de la place en besoin de main d'œuvre qualifiée et facilitera leur emploi pour une période d'essai de trois mois. L'appui se fera alors directement au bénéfice de l'entreprise d'accueil sous forme de contribution à la prise en charge du bénéficiaire cible, selon les besoins. Un contrat approprié sera établi pour situer les responsabilités entre l'entreprise d'accueil et le projet.

Ce volet offrira aussi la possibilité d'effectuer un recyclage adapté, d'une durée de 2 semaines en moyenne (en fonction de la nature de l'activité et du niveau du bénéficiaire), pour les bénéficiaires n'ayant pas exercé leur profession du fait de la crise. Aucun bénéficiaire ne pourra être placé sur un lieu de travail ou accompagné dans son lieu d'installation sans avoir subi un certain nombre de tests dont l'objectif est de vérifier sa capacité à exercer le métier qu'il a choisi de reprendre. Le recyclage pourra être utilisé pour renforcer ses compétences ou mettre à jour ses connaissances de la filière, en particulier pour une meilleure maîtrise des techniques et des aspects économiques liés au milieu. Un suivi régulier sur le lieu de travail sera effectué à partir du CFR de la zone afin d'évaluer la performance des bénéficiaires, et leur intégration dans l'entreprise. Les conseils pourront aussi porter sur le code du travail en Côte d'Ivoire en cas de besoin.

Cet appui est aussi considéré comme une activité transversale d'encadrement, d'orientation et de diffusion d'informations utiles pour les chercheurs d'emploi ainsi que pour ceux qui choisissent de s'installer à leur compte. Tous les bénéficiaires auront donc accès aux services d'appui-conseil.

Les conseillers qui assureront ces services seront aussi chargés de superviser et coordonner la phase d'orientation des bénéficiaires et de fournir des conseils aux bénéficiaires pendant cette phase. Il est envisagé que les services rendus par ce volet pourraient être renforcés si les expériences sont positives. Les CFR pourraient ainsi devenir de centres de ressources métiers dans les zones d'intervention.

Des conseillers seront basés en permanence dans chaque CFR. Parmi eux, un conseiller spécialisé sera chargé de mettre à jour les informations du centre en visitant les PME et artisans recensés de manière régulière. Une attention particulière sera donnée au suivi-évaluation de ce volet étant donné le manque de services de ce genre dans certaines zones et le potentiel de pérennisation à moindre coût.

### **Appui aux communautés d'accueil**

Les communautés locales occupent une place de choix dans la réussite du projet. Outre les appuis dont elles pourront bénéficier en termes de renforcement des capacités, elles feront l'objet des interventions ciblées, dans le cadre de synergie avec les activités de réhabilitation communautaire du PNUD (ou autres intervenants dont l'ONUCI à travers les QIPs, à travers les financements qui seront attirées vers ces communautés, etc. Leur implication et adhésion sont indispensables pour l'insertion sociale des bénéficiaires directs. Il s'agira de mener des campagnes de sensibilisation et de communication à l'endroit des populations pour bénéficier de leur soutien et appropriation du programme de réinsertion. Par ailleurs, des appuis en termes de réhabilitation d'infrastructures communautaires seront menés au niveau des sites d'installation et les villages d'accueil des bénéficiaires.



## Appui à la promotion et la coordination nationale des interventions de réinsertion

Dans la mesure du possible, le projet facilitera la promotion et le renforcement des capacités des structures et programmes nationaux impliqués dans les initiatives de réinsertion surtout dans les domaines de la coordination, de la planification et du suivi-évaluation des interventions. Des campagnes de promotion du programme de réinsertion et de sensibilisation auprès des groupes cibles et des populations d'accueil seront organisées. Par ailleurs, l'atelier de planification mettra un accent particulier sur la promotion et la coordination des interventions du programme de (ré)insertion qu'offre le présent projet.

## VII. Pérennisation de l'action

Dans le souci de pérenniser les acquis du projet, une attention particulière sera accordée aux activités s'inscrivant dans la durabilité. Le financement des AGR sera principalement basé sur un système de revolving permettant la ristourne du capital initial après la réalisation des plus values par les bénéficiaires. Les formations qualifiantes accorderont une importance aux secteurs économiques à effets multiplicateurs, propices à l'émergence d'un entrepreneuriat durable.

L'éducation citoyenne prévue dans la mise en œuvre de ce projet devra concourir à la constitution des pools d'ambassadeurs de la paix qui auront pour mission de vulgariser l'approche de résolution pacifique et de transformation positive des conflits. Il leur sera inculqué au cours de ces séances de formation des notions sur la vie associative, pour leur permettre de s'organiser en association ou en clubs comme il en existe déjà en Côte d'Ivoire.

Il est prévu que les sites où seront érigés les CFR passent progressivement sous la gestion des programmes nationaux de réinsertion et formation professionnelle dans une perspective de développement à long terme, des programmes plus structurés de formation des jeunes à l'éducation citoyenne et à l'entrepreneuriat. A cet effet, les résultats et leçons apprises du projet seront capitalisées aux fins de faciliter la mise en œuvre du plan stratégique post crise de l'enseignement technique et de la formation professionnelle 2008-2018.

## VIII. Plan d'action général

Le plan général est résumé dans le tableau ci-dessous indiquant les différentes étapes de mise en œuvre du projet normalement prévue pour être exécuté sur une période d'un an.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Diverses activités préparatoires et réhabilitation des CFRs												
Identification et sélection des groupes cibles												
Sélection des AGR												
Campagne d'information par zone d'intervention												
Diagnostic socio-économique des secteurs porteurs												
Orientation socioprofessionnelle												
Formation en centre												
Appui à l'installation et aux microprojets												
Encadrement et appui conseil à l'emploi salarié												
Suivi et Evaluation des interventions de réintégration												
Clôture du projet (élaboration rapport final)												



## **IV. Arrangement de gestion**

### **Modalité d'Exécution**

Pour la mise en œuvre du projet, le PNUD utilisera la modalité dite d'Exécution Directe (DEX) qui permet un contrôle des ressources et l'application des procédures du PNUD pour l'acquisition de biens et services.

Dans sa mise en œuvre, le projet adoptera le principe élargi de partenariat qui inclut le PNRRC, organe national de coordination des interventions et autres structures nationales impliquées dans la réinsertion des groupes cibles, collectivités locales ou ONG. Des synergies entre les divers intervenants seront favorisées, tout en profitant de leurs avantages comparatifs respectifs.

Les activités opérationnelles se réaliseront principalement à travers un mécanisme de sous-traitance avec des partenaires de mise en œuvre.

### **Partenaires d'exécution :**

**Le PNUD est la structure d'exécution du projet.** De ce fait, il est responsable des résultats. Une équipe technique réduite sera mise en place au sein de l'Unité Post-Conflict (UPC) pour assurer la coordination et la gestion du projet à travers son Bureau de terrain basé au niveau de la région de la zone réalisation du projet. L'UPC a été créée depuis 2003 par le bureau du PNUD en vue d'appuyer le Gouvernement ivoirien dans le processus de sortie de crise.

**Opportunities Industrialisation Center International Côte d'Ivoire (OIC-CI) est la structure technique de mise en œuvre** du projet par la réalisation des activités planifiées et en fonction de ses capacités préalablement évaluées par le PNUD. Cette organisation est partenaire du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et agréée par le Fonds de Développement pour la Formation Professionnelle (FDFP). Elle intervient dans l'agriculture (productivité, transformation, conservation, commercialisation), l'élevage, la gestion de micro-entreprises, la gestion coopérative, le financement et la gestion de microprojets, l'informatique, la mécanique, la menuiserie, la nutrition, l'hygiène et la santé (VIH/sida), l'énergie solaire, l'alphabétisation fonctionnelle. Pour accomplir sa mission, l'OIC-CI dispose déjà d'un grand centre agropastoral et d'un centre de formation à Bouaké.

Les programmes nationaux à savoir le PNRRC et le PSCN interviendront dans la coordination des interventions du projet. Ils faciliteront également l'identification et la sélection des bénéficiaires éligibles au projet. De façon particulière, le PSCN interviendra dans la formation en éducation civique et citoyenne des bénéficiaires.

### **Comité de Pilotage**

Le Comité de Pilotage (CP) du projet est l'organe de coordination et de prise de décision du projet. Il est composé d'un Représentant du Cabinet du Premier Ministre, du Ministère du Plan, du donateur la Coopération Française et du PNUD. Le Comité sera coprésidé par le Cabinet du Premier Ministre et le PNUD. L'équipe technique de coordination du projet en assure le Secrétariat.

Le Comité de Pilotage a pour mandat d'approuver le plan de travail du projet et de le réorienter en fonction des besoins sur le terrain et dans un souci de cohérence avec l'ensemble des initiatives de réinsertion en Côte d'Ivoire. Il est chargé d'approuver les grandes lignes du projet. Le cas échéant, le comité décidera d'ajustements à apporter aux activités ou au budget du projet. Les décisions du comité seront prises sur une base consensuelle. Il est à noter que, seules les procédures du PNUD seront appliquées pour l'acquisition des ressources du projet et toutes les autres activités liées à l'exécution du projet.

## **IX. Suivi et évaluation**

Le projet accordera une attention particulière à l'utilisation efficiente des ressources et à la bonne marche de l'appui à travers le suivi-évaluation. Il s'agira de s'assurer dans le cadre de l'appui au



programme national de réinsertion des progrès vers l'atteinte des résultats et que les résultats attendus sont obtenus de façon satisfaisante.

Les activités du projet seront abondamment documentées, évaluées à travers un suivi régulier, et capitalisées en vue de leur reproduction dans un cadre plus large. Ce volet prendra une place importante dans toutes les activités qui seront menées.

Le projet fera l'objet d'un examen tripartite conjoint par des représentants de la Direction de Cabinet Adjoint en charge des Programmes de sortie de crise, du PNUD et de la Coopération française, 6 mois après le démarrage du projet. Sur la base des rapports transmis par l'OIC-CI et validé localement par le Bureau de terrain du PNUD, l'UPC devra préparer un rapport d'évaluation à mi-parcours (narratif et financier) selon le format et les procédures du PNUD en vigueur pour la réunion tripartite.

Le rapport final sera préparé au terme de l'exécution du projet et de l'évaluation finale (externe) pour permettre l'analyse et l'appréciation technique de sa mise en œuvre par le Gouvernement, le PNUD et la Coopération française. Ce rapport sera présenté et discuté lors de l'examen tripartite final.

## **VII. Contexte juridique**

Le présent document de Projet constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord de base conclu entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le PNUD, signé le 3 décembre 1993 par les parties en cause. Conformément à cet accord, les biens et services sont exemptés de taxes.

Les révisions suivantes peuvent être apportées au présent descriptif de projet, même si celles-ci ne sont revêtues que de la signature du Directeur pays du PNUD, à condition qu'il ait l'assurance que les autres parties du descriptif de projet n'ont pas d'objection à formuler à l'égard des changements envisagés: (i) les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de projet; (ii) les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux produits ou aux activités, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à une augmentation des coûts dus à éventuelle inflation.

## **VIII. Risques**

Les risques liés à la mise en œuvre du projet pourraient avoir des répercussions sur le plan opérationnel, mais également sur le plan financier. Il s'agit principalement de: (i) la détérioration de la situation sociopolitique et sécuritaire du pays, particulièrement dans les zones d'intervention; (ii) le blocage de la mise en œuvre de l'APO; (iii) le manque de volonté des groupes cibles d'adhérer au projet; (iv) le faible niveau d'implication des autorités locales et de soutien des communautés d'installation; et (v) le manque de transparence dans l'utilisation des fonds mis à disposition des bénéficiaires.

Pour faire face à ces éventuels obstacles à la mise en œuvre du projet, des mécanismes d'alerte précoce devraient être mis en place surtout en collaboration avec le Gouvernement et la Coopération Française pour tenter de minimiser la portée des éventuels risques.

Afin de minimiser les risques, les activités proposées seront mises en œuvre de façon progressive afin de périodiquement tirer des leçons d'application et d'ajuster les stratégies d'exécution. De plus, le projet insistera sur le suivi des interventions, ce qui permettra une supervision fréquente des activités et de leur adéquation aux réalités des régions d'intervention.



## SECTION II : CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

Effets UNDAF :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre la pauvreté</li> <li>- Prévention de Crise et de Relèvement</li> </ul>			
<b>Effet : Les conditions d'accès à l'emploi et d'une autonomie financière et économique se sont améliorées pour les ex-combattants démobilisés, et ceux associés au conflit armé (hommes et femmes) issus des localités de Bouaké et de Katiola.</b>			
<b>Indicateurs d'effet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bénéficiaires (ex-combattants ou jeunes associés au conflit) selon le sexe réalisant un métier ou développant une AGR;</li> <li>- Nombre d'AGR financés et économiquement viables.</li> </ul>			
Produits escomptés	Indicateurs	Activités prévues	Ressources (EUR)
350 ex-combattants ou jeunes associés au conflit complètent un cycle de formation en centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 2 CFR sont opérationnels et fonctionnels</li> <li>- Nombre de XC et/ou jeunes associés au conflit formés dans chaque centre</li> <li>- Nombre de cycles de formation réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation et équipement des CFR</li> <li>- Mise en place de l'équipe de formation des CFR</li> <li>- Diagnostic socio économique des zones d'intervention</li> <li>- Identification, conseils et orientation poussés des bénéficiaires</li> <li>- Organisation des cycles de formation</li> <li>- Fonctionnement</li> <li>- Kit de secours médicaux</li> </ul>	324 275
650 XC et/ou jeunes associés au conflit bénéficient d'un appui à l'installation et aux AGR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 650 XC et/ou jeunes associés au conflit recevant un appui à la réintégration (kits d'installation)</li> <li>- Nombre de microprojets installés ou financés et autonomes au moins 6/12 mois après installation</li> <li>- Nombre bénéficiaires impliqués dans la mise en œuvre d'AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection et orientation des bénéficiaires</li> <li>- Hébergement et restauration des bénéficiaires</li> <li>- Appui-conseil et formation en gestion de microprojets et AGR</li> <li>- Approvisionnement et distribution en kits d'installation Suivi post-installation</li> </ul>	419 580
50 XC et/ou jeunes associés au conflit obtiennent un emploi salarié	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 XC et/ou jeunes associés au conflit bénéficiaires recrutés dans les entreprises contractées par le projet</li> <li>- Nombre de contrats de collaboration établis avec les entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection des bénéficiaires</li> <li>- Appui-conseil et formation</li> <li>- Enquête auprès des entreprises pour identifier les profils d'emplois existants</li> <li>- Equipement d'appui aux entreprises d'accueil partenaires</li> <li>- Distribution de kits d'installation</li> </ul>	61 853

5

74



<p>XC démobolisés, jeunes associés au conflit et communautés d'installation sensibilisés sur le programme de réinsertion</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de campagnes de sensibilisation</li> <li>- Nombre de personnes cibles (directes ou indirectes) sensibilisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi post-installation</li> <li>- Organisation de campagnes de sensibilisation et information</li> <li>- Communication</li> <li>- Appui à la réhabilitation des infrastructures communautaires</li> </ul>	<p>66 184</p>
<p>Coordination et gestion du projet assurées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités et de mission</li> <li>- Rapport d'audit</li> <li>- Nombre d'acteurs de la coordination formés</li> <li>- Rapports d'évaluation à mi-parcours et final</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place et fonctionnement de l'équipe de gestion et de coordination du projet</li> <li>- Appui technique à la coordination nationale de la réinsertion</li> <li>- Missions de terrain/supervision</li> <li>- Evaluation externe</li> <li>- Audit</li> </ul>	<p>57 779</p>

TR 214



**PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET TOTAL**

**1 EUR = 655.57 FRS CFA**

Produits	Activités prévues	Cadre temporel				Apports	
		T1	T2	T3	T4	CFA	EUR
<b>A. APPUI A LA FORMATION EN CENTRE DES EX-COMBATTANTS ET DES JEUNES ASSOCIES AU CONFLIT</b>							
350 ex-combattants / jeunes associés au conflit bénéficient d'une orientation et d'une formation professionnelle							
	Réhabilitation des CFR	x	x			41.838.387	63.819
	Mise en place de l'Equipe de formation des CFR et fonctionnement des CFR	x	x	x	x	134.647.656	205.390
	Diagnostic socio-économique	x				1.320.000	2.015
	Identification, appui conseils, orientation poussées et encadrement des bénéficiaires	x	x	x	x	6.570.000	10.030
	Prévention du VIH/sida et prise en charge médicale et psychosociale des groupes hautement vulnérables et affectés	x	x	x	x	3.000.000	4.576
	Formation aux différents métiers	x	x	x	x	21.250.000	32.442
	Kit de secours médicaux	x	x	x	x	3.935.742	6.003
	<b>SOUS TOTAL A</b>					<b>211.561.785</b>	<b>324.275</b>
<b>B. APPUI AUX AGR ET A L'INSTALLATION DES EX-COMBATTANTS ET DES JEUNES ASSOCIES AU CONFLIT</b>							
450 ex-combattants/ jeunes associés au conflit et 200 ex-combattants bénéficient d'un appui aux activités génératrices de revenus et à l'installation							
	Orientation et sélection des bénéficiaires	x	x	x	x	4.106.250	6.263
	Prise en charge complète des bénéficiaires (hébergement et restauration)	x	x			20.000.000	30.534
	Formation en gestion de microprojets et financement AGR	x				21.595.700	32.941
	Approvisionnement et distribution de kits d'installation	x	x	x	x	225.802.735	344.737
	Appui-conseil à l'installation + suivi post-installation		x	x		3.559.550	5.434
	<b>SOUS TOTAL B</b>					<b>275.064.235</b>	<b>419.580</b>
<b>C- APPUI A L'OBTENTION D'UN EMPLOI SALARIE</b>							
50 ex-combattants /jeunes associés au conflit obtiennent un emploi salarié							
	Sélection des bénéficiaires	x				00	00
	Enquête auprès des entreprises pour identifier les profils d'emploi existants	x	x	x		655.697	1.000
	Equipement d'appui aux entreprises partenaires d'accueil			x	x	29.492.030	45.026
	Prise en charge complète des bénéficiaires				x	2.538.461	3.872
	Appui-conseil et formation				x	3.559.550	5429
	Distribution de kits d'installation				x	1.665.000	2.524
	Suivi post-installation				x	2.623.828	4.002
	<b>SOUS TOTAL C</b>					<b>40.534.566</b>	<b>61853</b>
<b>D. SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES D'INSTALLATION ET REHABILITATION COMMUNAUTAIRE</b>							
Les communautés d'installation sont sensibilisées, reçoivent un appui dans le cadre de la réhabilitation communautaire et appuient le processus d'insertion socio-économique des jeunes associés au conflit et des ex-combattants							
	<b>Campagnes de sensibilisation</b>	x	x	x	x	2.000.000	3050

*E A 17*



Produits	Activités prévues	Cadre temporel				Apports	
		T1	T2	T3	T4	CFA	EUR
	Appui a la Réhabilitation communautaire	x	x	x	x	41.352.770	63134
	<b>SOUS TOTAL D</b>					<b>43.352.770</b>	<b>66184</b>
<b>E. PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET</b>							
	La gestion du projet est assurée						
	Appui technique à la coordination de l'exécution et la gestion du projet	x	x	x	x	30.000.000	45761
	Suivi et Evaluation du projet	x	x	x	x	3.279.785	5.002
	Missions de terrain/Supervision	x	x	x	x	2.100.000	3203
	Evaluation externe- Audit				x	2.500.000	3.813
	<b>SOUS TOTAL E</b>					<b>37.879.785</b>	<b>57779</b>
	<b>Total Composantes A + B + C + D +E</b>					<b>608.393.141</b>	<b>930.000</b>
	Frais de gestion (7%)					458899	70.000
	<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>654.283.041</b>	<b>1.000.000</b>

729-13